

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N°2025/004

(prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)

OBJET : Contrat de location d'un véhicule Peugeot E208 Allure – Avenant au contrat initial

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,
Agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal n°2020/049 du 11/06/2020 portant délégation de pouvoirs,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, la d'attributions accordées par le Conseil municipal au Maire concernant les demandes à tout organisme financeur l'attribution de subventions quel qu'en soit son montant, sa nature et son taux ;

CONSIDERANT les besoins de la commune pour un véhicule électrique en location ;

CONSIDERANT le contrat initial de location d'un véhicule Peugeot E208 Allure n° 10404622850 arrivant à échéance au 31/01/25 ;

CONSIDERANT la proposition d'avenant au contrat pour 18 mois supplémentaires et 25 000 km supplémentaires par la société CREDIPAR 2-10 Boulevard de l'Europe 78 300 POISSY.

DECIDE

Article 1 : de prolonger pour 18 mois et 25 000 km supplémentaires le contrat de location à compter du 31/01/2025 pour un montant mensuel de 339,15 €TTC. La durée du contrat initial sera donc portée à 54 mois et le kilométrage sera de 55 000 km.

Article 2 : de signer le dit avenant au contrat qui amène à une fin de contrat au 31/07/2026.

Article 3 : Les crédits correspondants seront inscrits au budget fonctionnement de la commune.

Article 4 : Copie de la présente décision sera adressée à :

Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
Monsieur le Trésorier de l'Isle Adam,
La société CREDIPAR

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale

Fait à MERY-SUR-OISE

Le 15 janvier 2025

Le Maire

Pierre-Edouard F...
Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise



095-219503943-20250115-3-CC

Réception par le Préfet : 15-01-2025

REDIPAR

CONTRAT DE LOCATION

EXEMPLAIRE : LOCATAIRE

REDIPAR locataire gérant de CLV

N° ref. : 5307201

SA au capital de 138 517 008 EUR
Siège social : 2 - 10 BOULEVARD DE L'EUROPE
78300 POISSY

7153819

317425981 RCS VERSAILLES - n° ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr)

Avenant numéro 7153819 au contrat de location

Locataire COMMUNE DE MERY SUR OISE
14 AVENUE MARCEL PERRIN
95540 MERY SUR OISEVAUBAN AUTOMOBILE
VAUBAN AUTOMOBILE PONTOISE
CHAUSSÉE JULES CESAR
95520 OSNY

Siren 219503943

019513J

Véhicule (conforme aux conditions initiales)

Modèle : e-208 Allure

Série : MT127831

Immatriculation : GE-599-JS

Genre : VP

Référence :

Conditions du contrat LLD (Montant en euros T.T.C.)

Fin de contrat : 31/07/2026

Durée en mois : 54*

Kilométrage : 55 000*

Loyer Financier

289,23 € *

Service de base maintenance

31,03 € *

Garantie Perte Financière

18,89 € *

pour le compte de PSA INSURANCE EUROPE LTD

LOYER TOTAL

339,15 € *

Loyer mensuel payé par virement reçu le 5 du mois terme à échoir à 90 jours.

Redevance par kilomètre excédentaire : 0,0768 Euros

Cet avenant à effet du 31/01/2025 modifie les mentions suivies d'un (*). Les nouveaux loyers sont applicables à compter du 31/01/2025.

Le locataire soussigné reconnaît avoir pris connaissance des conditions particulières ci-dessus et accepte toutes les obligations qui en découlent. Il est précisé que toutes les dispositions du contrat de location initial non modifiées dans le présent avenant demeurent inchangées.

CAUTION

LOCATAIRE

Identité : M. _____

Je soussigné déclare accepter me porter caution solidaire et indivisible du Locataire après avoir pris connaissance de toutes les conditions figurant sur le document ci-joint au présent contrat, en particulier de l'art. 10 des conditions générales. Je reconnais expressément qu'en cas de défaillances du Locataire, je serai tenu de satisfaire à toutes les obligations de ce dernier vis-à-vis du Loueur à hauteur de la somme, de :

_____ Euros

(sommes en lettres*) _____

(*) la caution devra obligatoirement écrire de sa main le montant en chiffres et en lettres correspondant au total des loyers TTC mentionné ci-dessus.

A _____ le ____/____/____

Signature de la Caution (1)

Signature du conjoint

Le locataire soussigné reconnaît avoir pris connaissance des conditions portées ci-dessus et des conditions générales jointes en annexe (sauf en cas d'avenant au contrat) et accepte toutes les obligations qui en découlent.

Signature de M. Pierre Edouard BONagissant en qualité de (1) MaireA Méry-sur-Oisele 31/01/25

Signature du Locataire

Cachet de l'entreprise

(1) S'il s'agit d'une société, apposer le timbre officiel en précisant la qualité du signataire

LE LOUEUR, dans ce cas, le présent contrat est accepté par ce dernier, le _____

Fait en autant d'exemplaires que de parties. Copie non signée certifiée conforme à l'original.